

Raretés méconnues du Maroc français

Alain Bossard

En 1913, suite à une convention passée avec le Sultan du Maroc, tous les services postaux français sont incorporés aux postes chérifien. Cette convention est entrée en vigueur dans le courant de 1914. Tous les timbres alors en usage dans les bureaux français ont été surchargés de la mention PROTECTORAT FRANÇAIS. Seul le bureau de Tanger n'était pas visé par cette convention et a continué d'utiliser des timbres sans la surcharge. En 1918, il fut décidé d'émettre une nouvelle série de 11 timbres pour le bureau de Tanger portant la surcharge TANGER. Des timbres portant la même surcharge furent ultérieurement émis pour remplacer des timbres suite au changement de tarif de 1923 (3 timbres) ou pour compléter la série en mars 1924 (3 timbres).

Ce sont ces trois derniers timbres de mars 1924 à l'état oblitéré qui constituent des raretés de la philatélie marocaine. En effet, tous les timbres de cette série ont été retirés de la vente et démonétisés le 1^{er} août 1924. Ces trois timbres n'ont donc pu être utilisés que pendant environ 4 mois. Il est facile de les trouver à l'état neuf, par contre oblitérés de la bonne période ce sont de grandes raretés, sur document ils sont quasiment introuvables.



Les 3 timbres émis en mars 1924, oblitérés de la bonne époque



Carte postale affranchie avec le timbre à 30c émis en mars 1924

Carte postale de la Banque d'état du Maroc pour la Société cotonnière de Villefranche sur Saône.

Postée le 2 mai à Tanger et arrivée le 6 mai à Villefranche sur Saône

Le timbre est perforé des initiales de la Banque d'état du Maroc BEM

En 50 ans de recherche, je n'ai rencontré ce timbre oblitéré que 2-3 fois et sur document une seule fois. Il en existe probablement d'autres, mais étant donné sa cote dans les catalogues, seul sur lettre il n'est coté que 22 euros dans le dernier Maury, les collectionneurs ne savent pas la rareté de ce qu'ils ont peut-être dans leurs albums.